Journée de recherche « Interruptions médicales de grossesse » vendredi 10 juin 2016 MSH Ange-Guépin 5 allée Jacques Berque, Nantes

Inscription gratuite à la journée : guillaume.durand@univ-nantes.fr

Nous sommes les contemporains d'une époque marquée par un développement technologique fulgurant et une évolution culturelle excessivement rapide, avec la montée en puissance du principe d'autonomie venant ainsi modifier la relation soignant-soigné. L'interruption médicale de grossesse (IMG) recouvre deux situations : d'une part, la découverte d'une anomalie fœtale qui devient l'enjeu de décisions à prendre extrêmement complexes, exacerbées dans certaines situations par l'incertitude du pronostic et d'autre part les situations maternelles qui poussent certaines femmes enceintes à demander l'interruption de leur grossesse en cours. Ces situations médicales et non-médicales contribuent à interroger la relation soignant-soigné et le sens du soin. Quelle place est accordée à la femme enceinte, à son autonomie mais aussi à sa vulnérabilité, dans ce processus de décision ? Quelles sont les raisons qui emportent *in fine* une décision d'IMG ? Au nom de quels principes éthiques ?



Programme

MSH Ange-Guépin. Grand Amphi

Présidence de la journée : Pr. Gérard Lévy (Président de la commission d'Ethique du Collège National des Gynécologues-obstétriciens de France)

Matinée 10h-12H30

Animation: G. Lévy – G. Durand (CREN)

10h Introduction et présentation de la journée sur l'IMG pour raison maternelle : Dr. Ph. David (CEC Jules Verne, CREN, MSH Ange Guépin)

10h 15 « IMG pour raison fœtale » L. Brunet, Dr. V. Fournier (CEC Cochin, Port – Royal).

11h « IMG pour raison maternelle : Etude rétrospective de 122 situations (2005-2009) » Dr. B. Branger (CEC Jules Verne), Dr. Ph. David.

11h30 « IMG pour raison maternelle : questionnements à partir de situations Cliniques » Dr. R. Jegoudez, Pr. G. Dabouis, N. Oblin (CEC Jules Verne –MSH Ange guépin).

Après-midi 14h15-17H30

Animation: G Lévy, G. Durand

14h15 « IMG pour raison fœtale et/ou pour raison psycho-sociale. Des catégories juridiques distinctes, des connexions en éthique clinique. » D. Berthiau (Univ. Paris Descartes)

15h00 : « Réalisation des IMG pour raison fœtale avec ou sans geste foeticide » Le point de vue de l'obstétricien : Cl. Launay-Bourillon (CEC Jules Verne)

Le point de vue de la sage-femme : I. Grimaud (CEC Jules Verne)

16H00: Présentation projet de recherche EPIMAT : D. Berthiau – G. Dabouis – Ph.

David – G. Durand – R. Jegoudez **16h45**: Conclusion: G Lévy-Ph. David

http://www.msh.univ-nantes.fr/